



Comité National CGT des Privés d'Emploi

Montreuil, le 3 mars 2014

« La valse à deux temps du patronat »

Amplifions notre mobilisation le 13 mars prochain, date de la tenue de la cinquième séance des négociations de la convention UNEDIC.

Le 27 février, nous avons enregistré sur les territoires une très forte implication des comités de chômeurs et de syndicats CGT privés d'emploi et précaires qui ont répondu à l'appel et se sont mobilisés pendant la quatrième séance de négociation, pour mieux peser sur les propositions inacceptables du patronat, qui lui propose une régression sociale sans précédent au travers du régime d'indemnisation à la baisse !

C'est pourquoi nous appelons **le 13 mars**, l'ensemble de nos comités et syndicats à une forte mobilisation en territoire, afin de faire valoir nos revendications CGT pour un meilleur régime d'indemnisation.

De par la mobilisation, de chaque camarade devant les pôles-emploi, CAF, occupation d'antenne du MEDEF local, etc.

Chacune et chacun d'entre vous de par votre mobilisation, a contribué durant la séance des négociations à faire reculer le patronat sur son texte initialement proposé.

Tous concernés, tous ensemble, privés d'emploi, salariés précaires, intérimaires, intermittents du spectacle, nous sommes unis dans le combat social, contre un patronat qui veut faire supporter aux plus pauvres la facture du chômage initiée par le MEDEF et ses amis.

Bureau National CNPE